



Bordeaux, le 18 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canicule : alerte orange en Gironde

Au vu des conditions météorologiques, le département de la Gironde a été placé **en alerte canicule orange jusqu'à mardi matin**. Les températures devraient dépasser les 37°C aujourd'hui et pas descendre en dessous de 21°C la nuit.

Conformément aux dispositions du plan canicule, **Pierre DARTOUT**, préfet de la Gironde, a informé l'ensemble des maires du département et mis en pré-alerte les services d'urgence, les services de secours et les associations de protection civile de la Gironde.

Le préfet a réuni hier soir la cellule départementale canicule pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du dispositif de prévention.

Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance. Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

Il rappelle qu'en période de canicule, il est important d'adopter les bons gestes et de suivre les recommandations suivantes :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras) ;
- utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale ...) ;
- évitez de sortir dans la mesure du possible aux heures les plus chaudes (11h-21h) et limitez vos activités physiques ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et si nécessaire demandez l'aide.

Il est par ailleurs impératif d'éviter toute activité susceptibles de déclencher des feux de végétaux.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des solidarités et de la santé www.solidarites-sante.gouv.fr et des services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr.

Pour tous renseignements supplémentaires, un numéro vert a été mis à votre disposition :

- le 0800 06 66 66, un centre d'appels téléphonique national « canicule infoservices » ;